

**Session Annuelle de la Commission de consolidation de la paix
12 novembre 2018**

« Consolidation et pérennisation de la paix au Sahel »

Introduction

Les ré du dispositif de consolidation de la paix (A/RES/70/262 and
S/RES/2282 (2016))
sécurité se félicitent de (CCP)

approche stratégique dans les initiatives internationales en faveur de la consolidation de la paix et de les rendre cohérentes ; et conscient que la CCP sert es
acteurs compétents, dans le système des Nations Unies et en dehors, y compris les États Membres, les autorités nationales, les missions et équipes de pays des Nations Unies, les organisations internationales, régionales et sous régionales, les institutions financières

en vue de leur faire des recommandations et de leur donner des renseignements destinés à

financement prévisible des activités de consolidation de la paix. Ces résolutions engage également la CCP

, en vue
situation aux niveaux

notamment en à examiner les questions régionales et transversales
pouvant avoir une incidence sur la pérennisation de la paix. Au cours des deux dernières années, la CCP a organisé plusieurs réunions relatives aux défis régionaux et transfrontalier

sfrontaliers au Sahel.

En appui aux efforts de coordination et de cohérence des initiatives des pays du Sahel, les Présidents de la CCP ont participé aux 5^{ème} et 6^{ème} réunions de la « Plateforme ministérielle

renouvelables; vi) l'autonomisation des jeunes et des femmes en tant qu'agents de transformation socio-économique et de sociétés pacifiques.

La session annuelle de la Commission, qui offrira aux États membres et partenaires clés l'occasion d , sera structurée autour de deux sous-thèmes :

Sous-thème 1 : Partenariat des Nations Unies avec les principales parties prenantes aux niveaux stratégique et opérationnel pour assurer la cohérence du soutien international à la région du Sahel

Sous-thème 2 :

Conférenciers invités :

- Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes - Mme Åsa Regnér
- Député-Maire de la ville de Dori, Burkina Faso M. Ahmed Aziz Diallo
- Représentant de la société civile active au Sahel

Séance de clôture 17h00 - 17h15

- Discours de clôture du Président du CCP

Résultat :

Comme indiqué dans les modalités convenues, les principes, les conclusions et les recommandations de la session annuelle seront examinés et approuvés par la Commission et reflétés dans son rapport annuel. Le président soumettra un rapport informel des discussions qui ser
CCP en appui aux pays du Sahel.